

Réf: Dossier 412970

Avis de constitution

SOCIETE « SOCIETE AFRICAINE AUTOMOBILE » en abrégé « SAA »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE LES OSCARS
IMMEUBLE HIRONDELLE, LOT 518, ILOT 54, 28 BOITE
POSTALE 261 ABIDJAN 28., Lot 518, Ilot 54

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 02/04/2025, et enregistrés au CEPICI le 22/04/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE AFRICAINE AUTOMOBILE

» en abrégé « SAA »

Objet : GARAGE AUTOMOBILE-TOLERIE- PEINTURE-
PRESTATION EN AUTOMOBILE-GESTION DE PARKING-
DIVERS.

LA PRISE DE PARTICIPATION DANS TOUTE
SOCIETE CREEES OU A CREER. ET GENERALEMENT.
TOUTE OPERATIONS FINANCIERES,
COMMERCIALES, INDUSTRIELLES, MOBILIERES ET
IMMOBILIERE, SE RAPPORTANT DIRECTEMENT OU
INDIRECTEMENT A L'OBJET SOCIAL OU POUVANT EN
FACILITER LE DEVELOPPEMENT.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE LES OSCARS
IMMEUBLE HIRONDELLE, LOT 518, ILOT 54, 28 BOITE
POSTALE 261 ABIDJAN 28., Lot 518, Ilot 54

Dirigeant(s) M FAHD HANI YANNICK (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-05570 du 02/06/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°33206/GTCA/RC/2025 du 02/06/2025

